



DIPLÔME DÉLIVRÉ

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 38201

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

F. Macorig-Venier et G. Jazottes, Professeurs des Universités, Université Toulouse Capitole

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs UT Capitole (liste indicative) :

DEDEURWAERDER Gilles, Maître de conférences ; DJAMA Constant, Maître de conférences ; FABRIES-LECEA Eugénie, Maître de conférences ; HOUIN ST ALARY Corinne, Professeur émérite ; JAZOTTES Gérard, Professeur des universités ; KRAJESKI Didier, Professeur des universités ; MACORIG-VENIER Francine, Professeur des universités ; MONSERIE-BON Marie-Hélène, Professeur des universités ; POUJADE Hélène, Maître de conférences ; THERON Julien, Professeur des universités

Enseignants-chercheurs extérieurs (liste indicative) :

GODOWSKI Christophe, Professeur des universités, IAE Limoges et Université Toulouse III-Paul Sabatier

Professionnels (liste indicative) :

AGUILAR Eric, CEO ACSFP ; AMIZET Béatrice, Mandataire judiciaire ; BRANCO-FERNANDES Yann, Mandataire judiciaire ; BRENAC Alix, Mandataire judiciaire ; CAVIGLIOLI Christian, Administrateur judiciaire ; CULOZ Stéphane, Avocat ; DEDIEU Philippe, Président tribunal de commerce ; DUVAL Ariane, Collaboratrice Administrateur judiciaire ; FALIH Driss, Avocat ; GUIRAUDEN Frédéric, Directeur Régional Banque Delubac ; LANGET Maxime, Administrateur judiciaire associé BL & Associés ; KAH Frédéric, Partner Financial Advisory ; LEGRAND François, Administrateur judiciaire ; LOMBARD Antoine, Avocat ; RECOULIN Stéphan, Délégué Régional Banque Thémis ; REY Marc-Antoine, Mandataire judiciaire ; SAMSON Eric, Administrateur judiciaire ; SERRA Arnaud, Consultant AGS ; VALLA Bernard, Senior Advisor indépendant ; VIGREUX Sébastien, Administrateur judiciaire ; VITANI Virginie, Mandataire judiciaire ; WALLAERT Philippe, Président Ingaged ; WIDEMANN Mathieu, Avocat

ALTERNANCE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

Le Master (2^{ème} année) Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté (M2 RIED) est une formation universitaire permettant de maîtriser le domaine du droit des entreprises en difficulté dans tous ses aspects juridiques (entreprises en difficulté, voies d'exécution, droit social appliqué aux défaillances économiques, droit des sûretés, droit de la vente...), comptables et financiers.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (25 apprenants)

Conditions préalables à la candidature :

- Être titulaire d'un Master 1 mention Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté (M1 ALED) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Bénéficier d'une Validation d'Acquis (VAE, VES, VAPP)
- Professionnels exerçant dans des structures spécialisées en restructuration et liquidation désireux d'approfondir leurs connaissances.

Sélection des candidats :

- **Droit à poursuite d'études** pour les étudiants du master ALED d'UT Capitole en cours de formation, sous réserve de valider les 60 ECTS du M1 ALED en 2023/2024.
- **Pour les autres candidats : admission sur dossier de candidature** - et éventuellement entretien.



ORGANISATION

Le cycle de formation représente un volume horaire de **415 heures** (examens et accompagnement inclus). La formation se déroule sur **12 mois de septembre N à septembre N+1**.

Ce parcours est proposé suivant un dispositif d'innovation pédagogique, articulant cours en ligne et en présentiel et mêlant public de formation continue et de formation initiale :

- Près de la moitié de la formation est dispensée à **distance** sur la **plate-forme pédagogique en ligne (157h)**
- Le reste de la formation (**258h** soit 234h d'enseignement et 24h d'examens) est dispensé lors de regroupements **présentiels** (cours, évaluations).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

MASTER (2ème année) RETOURNEMENT ET INSOLVABILITE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE M2 RIED



PROGRAMME

SEMESTRES 3 et 4 – 391h

UE1 : Négociation et management des entreprises en difficulté 1 – 60h

Prévention et technique de négociation appliquées aux entreprises en difficultés – 12h
Management des entreprises en difficultés – 33h
Gestion financière – 15h

UE2 : Arbitrage des contrats et détermination du passif – 30h

Etablir le passif antérieur – 7.5h
Etablir passif postérieur – 7.5h
Gérer et arbitrer les contrats : contrats en cours, cessions de contrats – 7.5h
Gérer et arbitrer les contrats : baux professionnels – 7.5h

UE 3 : Préparation de l'issue – 59h

Etablir l'actif : droit des patrimoines et des sûretés appliqué aux entreprises en difficulté – 20h
Les plans – 15h
Cession d'entreprise – 6h
Réalisation d'actifs – 12h
Projet de répartition – 6h

UE 4 : Expertise juridique – 36h

Droit international et européen des procédures collectives et droit comparé – 6h
Droit spécial des procédures collectives (Banque, copropriété en difficulté, établissements agricoles) – 15h
Procédure civile appliquée aux procédures collectives – 15h

UE 5 : Négociation et management des entreprises en difficultés 2 – 45h

Contrôle de gestion – 15h
Restructuration d'une entreprise (aspects fiscaux et managériaux) – 15h
Aspects fiscaux du droit des entreprises en difficultés – 15h

UE 6 : Exercice professionnel – 54h

Gestion d'une étude / Déontologie professionnelle et statut des administrateurs et mandataires judiciaires et règles professionnelles – 18h
Rapport d'activité – 8h
Introduction à la pratique des logiciels professionnels – 3h
Recherche documentaire – 3h
Anglais de spécialité – 22h

Diplôme d'université : Expertise en Administration et Liquidation des entreprises en difficulté – 107h

Pratique et gestion des risques sociaux – 63h

Module introductif : droit social et PSE – 18h
Module 1 : Séminaire débat Droit social et PSE 1/3 – 3h
Module 2 : Les acteurs – 10h
Module 3 : la poursuite de l'activité et le droit du travail – 4h
Module 4 : le sort des créances sociales et salariales – 4h
Module 5 : Séminaire débat Droit social et PSE : licenciement 2/3 – 6h
Module 6 : Droit social et PSE - AGS 3/3 – 7h
Module 7 : le contentieux – 3.5h
Module 8 : séminaire d'actualisation en droit du travail – 3.5h
Module 9 : compétences transversales : étude de dossier – 4h

Aspects internationaux et européens – 44h

Module introductif : droit international et européen des procédures collectives et droit comparé – 14h
Module 10 : les avancées du droit européen – 4h
Module 11 : L'AGS et le droit européen – 3h
Module 12 : La faillite internationale et les salariés – 4h
Module 13 : les lois types de la CNUDCI – 3h
Module 14 : séminaire de méthodologie juridique – 12h
Module 15 : séminaire d'actualisation : classes de parties affectées et salariés – 4h

Volume horaire total de 415h dont 391h d'enseignement et 24h d'examens

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes : cas pratiques, devoirs sur table, soutenance de rapport de stage ou de rapport d'activité ...



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Cours dispensés suivant un format d'innovation pédagogique :** cours assurés suivant le principe de la classe inversée grâce à une plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des ressources interactives accompagnées d'exercices d'entraînement, de devoirs, de forums tutorés.
- **Regroupements en présentiel :** prise en main du dispositif, séquences d'application, échanges avec des professionnels et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet et accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

MASTER (2ème année) RETOURNEMENT ET INSOLVABILITE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE M2 RIED



COMPETENCES VISEES

- Rechercher et analyser les textes et la jurisprudence en vue de leur application à l'entreprise
- Effectuer une veille juridique portant sur le droit applicable à l'entreprise
- Apprécier juridiquement les documents sociaux, fiscaux, contractuels et comptables
- Se servir des outils numériques au service du juriste d'entreprise
- Evaluer la situation de l'entreprise dans les domaines économique, social, juridique et comptable
- Evaluer les risques encourus par l'entreprise
- Mettre en œuvre des actions de prévention des difficultés
- Conseiller et le cas échéant orienter vers la procédure plus adaptée
- Interagir avec les acteurs et parties des procédures collectives
- Participer à la gestion ou l'organisation d'une structure individuelle ou collective
- Contribuer aux missions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire dans un contexte international
- S'approprier et mettre en œuvre les règles déontologiques et les règles professionnelles
- Rédiger les actes et les contrats
- Etablir les procès-verbaux d'organes délibérants et des documents de synthèse
- Conseiller le chef d'entreprise dans l'élaboration des documents



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le Master (2ème année) Mention Administration et Liquidation D'entreprises en difficulté Parcours type Retournement et Insolvabilité d'Entreprises en Difficulté prépare l'accès aux professions spécialisées en ce domaine, notamment celles :

- d'administrateur judiciaire
- de mandataire judiciaire
- d'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté
- de juriste de banque et établissements de crédits



CONTACT

Sanata LAY

Courriel : m2ried@ut-capitole.fr

Téléphone : 05 61 12 86 57

Bureau MQ 101 – Executive Education and Digital University (EEDU) UT Capitole

Site de la Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne- Bâtiment Q – 1er étage - 31000 Toulouse



TARIFS

Le Master (2ème année) Mention Administration et Liquidation D'entreprises en difficulté Parcours type Retournement et Insolvabilité d'Entreprises en Difficulté, en apprentissage, est rattaché à MidiSup qui réunit écoles d'ingénieurs et UT Capitole.

Tarifs 2025 / 2026 pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 8 700€ - secteur privé / secteur public
(sous réserve de modification pouvant être apportée par décret)

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé

